

SNCF Réseau  
Mission Ligne nouvelle Provence Alpes  
Côte d'Azur  
Les Docks - Atrium 10.4  
10, place de la Joliette  
BP 85404  
13567 Marseille cedex 02

Grasse, le 20 Décembre 2016

Madame, Monsieur,

Notre Club représente les entreprises du parc d'activités des Bois de Grasse, où sont implantées plus de 60 entreprises représentant près de 1200 salariés.

Depuis sa création en 2014, notre association a engagé une démarche RSE (primée en 2015 dans le cadre des trophées RSE PACA) et mène actuellement un projet d'Ecologie Industrielle Territoriale en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Pays de Grasse et la CCI Nice Côte d'azur.

Dans ce cadre, nous nous impliquons pour améliorer l'accessibilité à notre zone d'activités et nous avons décidé d'initier une démarche de Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE). Nous avons également signé en novembre dernier une convention avec Escota et la CCI pour favoriser l'usage du covoiturage par nos salariés.

En lien avec notre engagement en faveur d'une mobilité plus performante et plus durable, nous souhaitons apporter notre appui au projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Actuellement force est de constater que les problèmes de circulation s'accroissent année après année, non seulement dans le secteur de Grasse mais aussi, plus globalement, sur l'ensemble de la Côte d'Azur. La ligne nouvelle, qui permettra de disposer enfin d'un service ferroviaire de qualité et fiabilisera notamment les TER de la ligne Cannes-Grasse, nous paraît essentielle pour développer l'usage du train et donc réduire la congestion routière.

Nous soutenons également la création d'une nouvelle gare TER/TGV dans le secteur Ouest Alpes-Maritimes qui permettra de compléter la desserte ferroviaire de notre territoire.

En vous remerciant par avance de prendre en compte notre position, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurence MONROSE

Présidente de l'Association des Entreprises des Bois de Grasse

